

## Objectifs de la formation

- ✓ Vous appropriiez le cadre réglementaire en matière de harcèlements et d'agissements sexistes
- ✓ Proposer des actions de prévention à mener tout en favorisant le dialogue avec la direction de l'entreprise
- ✓ Réagir et adopter la bonne attitude face à un signalement

**Durée** 1 jour (7 heures)

**Effectif** 2 à 12 personnes

**Pré-requis** Aucun

## Public concerné

Tout salarié s'occupant de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, les membres du CSE, les référents « Harcèlement ».

## Méthodes pédagogiques

Exercices pratiques, questionnaires, étude de cas.

## Ressources pédagogiques

Vidéos, supports d'exercices

## Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation par :

- Quiz
- Exercices pratiques

## Validation

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

## Délai d'accès

Toutes les inscriptions doivent être validées 3 jours avant la date de la formation.

## Tarif

Nous contacter

## Format de formation

Présentiel ou distanciel

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Présentation des obligations légales pour la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes

- ✓ Cadre réglementaire (Code du travail, code pénal, jurisprudence)

### Définir les notions de harcèlement et agissements sexistes

- ✓ Approche concrète des différentes définitions
  - ✓ Définir risque psychosocial (RPS)
- Etudes de cas de harcèlement sexuel, moral et d'agissements sexistes*

### Mener une enquête en cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes

- ✓ Méthodologie
- ✓ Comment se comporter avant / pendant / après l'enquête

### Les actions de sensibilisation

### Quelques chiffres

Toute demande spécifique peut être étudiée.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs pédagogiques sont adaptés en fonction du handicap.